



fapil

La Fapil

**140 associations pour agir
au cœur des territoires, au plus près
des besoins des plus précaires**



Garantir un logement digne à chacune et chacun demeure l'un des grands défis sociaux de la France. Alors que la crise du logement s'installe durablement et que les situations de précarité s'intensifient, des milliers de ménages peinent encore à accéder à un logement stable et abordable.

En France, 4,2 millions de personnes sont aujourd'hui mal logées, tandis que près de 10 millions vivent sous le seuil de pauvreté. Dans un contexte de tensions croissantes sur le marché du logement, l'accès à un habitat stable et abordable reste un parcours semé d'obstacles pour de nombreux ménages.

Depuis plus de 35 ans, la Fapil agit pour rendre effectif le droit au logement. Notre fédération rassemble aujourd'hui près de 140 associations engagées au cœur des territoires. Chaque jour, elles accompagnent des personnes en difficulté, mobilisent des logements dans le parc privé, produisent des logements très sociaux et inventent des solutions adaptées aux réalités locales.

Cette action collective représente près de 40 000 logements mobilisés ou produits, plus de 50 000 ménages logés et accompagnés, ainsi que près de 78 000 ménages informés sur leurs droits chaque année. Elle témoigne du rôle essentiel du monde associatif dans



la mise en œuvre concrète des politiques du logement.

La force de la Fapil réside dans ce lien permanent entre l'expérience du terrain et l'action publique. L'expertise de nos associations nourrit notre plaidoyer pour sensibiliser les décideurs publics en faveur de nos actions : développer l'intermédiation locative et la mobilisation du parc privé, renforcer la production de logements très sociaux, étendre les dispositifs d'accès aux droits et soutenir les outils permettant aux ménages les plus fragiles d'accéder durablement au logement et de s'y maintenir.

Plus qu'un toit, le logement est un levier d'insertion, d'autonomie et de dignité ; c'est cette conviction qui guide l'action de notre réseau.

Thierry Debrand
Président



Nous défendons le Droit au logement

La Fapil fédère des associations engagées sur le terrain pour loger et accompagner des personnes en situation de précarité.

Nous portons la voix du terrain auprès des pouvoirs publics

La Fapil a pour mission de valoriser les actions conduites par son réseau et d'interpeller les pouvoirs publics sur les réalités observées au quotidien par ses adhérents.

Forte de cette expertise, la Fapil porte une parole collective et formule des propositions concrètes pour faire évoluer les politiques d'accès au logement.

En lien étroit avec les ministères, elle est force de proposition pour adapter la législation et améliorer les dispositifs en faveur de l'accès au logement.

Convaincue que ce combat repose sur la coopération des acteurs, la Fapil s'investit dans les instances stratégiques, notamment au sein du Conseil national de l'Habitat, du Comité des partenaires Loc'Avantages ou des comités de veille DALO, afin de contribuer à une mise en commun des expériences, des ressources et des initiatives.

PLF 2026 : Pour un vrai changement de cap de la fiscalité et des dispositifs du logement.



Nous éclairons le débat public

Nous mobilisons notre expertise et celle de notre réseau pour conduire des études sur les enjeux et les métiers du logement d'insertion.

Ces travaux permettent d'enrichir les connaissances, d'éclairer les pratiques et de structurer une vision partagée au sein de la fédération et avec nos partenaires. Reconnue pour l'expertise de son équipe et la richesse de son réseau, la Fapil se voit également confier des études par les services de l'État.

Comment loger sans isoler ? À partir d'échanges avec 40 travailleuses sociales de notre réseau, enrichis par des interventions d'experts et les retours des personnes logées, notre groupe de travail « Accompagnement social » a réfléchi à la place de l'accompagnement social dans ces situations. Nous avons formulé des recommandations concrètes pour répondre à ces enjeux et favoriser un logement inclusif et intégré.

Retrouver notre étude sur notre site internet www.fapil.fr, menu Publications



« La Fapil porte la voix des acteurs de terrain qui, chaque jour, rendent effectif le droit au logement. Notre responsabilité est de transformer cette expertise vécue en propositions concrètes pour faire évoluer durablement les politiques publiques. » **Camille Régis, Déléguée générale**



Nous soutenons l'action de nos adhérents

La Fapil apporte un soutien opérationnel à ses adhérents et favorise les échanges ainsi que le partage d'expériences au sein de son réseau.

Au service de leurs besoins concrets, notre fédération mobilise des ressources pour sécuriser et faciliter leurs missions de terrain en faveur des personnes en situation de précarité : appui juridique, veille et décryptage des évolutions législatives, analyses et notes thématiques, groupes de travail, temps d'échanges et événements fédérateurs.

Chaque année, la Fapil conçoit et déploie un programme de formations spécifiquement pensé pour ses adhérents. Adaptées en permanence aux réalités du terrain, ces formations renforcent les compétences des équipes de terrain. Elles constituent également des espaces de réflexion, de dialogue et de co-construction entre professionnels.

Nous animons le label AIVS®

Créé, déposé et délivré par la Fapil, le label AIVS® garantit depuis plus de 30 ans le professionnalisme d'agences immobilières associatives engagées comme intermédiaires entre propriétaires bailleurs et locataires ayant connu des parcours de vie difficiles.



Les Agences Immobilières à Vocation Sociale mobilisent le parc privé en faveur des ménages précaires. Elles assurent une gestion locative adaptée et un accompagnement personnalisé favorisant l'accès et le maintien dans le logement. Le réseau compte aujourd'hui 56 AIVS® sur l'ensemble du territoire, permettant de loger plus de 29 000 ménages.

Les AIVS® constituent des partenaires fiables pour les services déconcentrés de l'État et collectivités territoriales dans la mise en œuvre des politiques de l'habitat, en particulier pour le développement de l'offre locative sociale, la lutte contre la vacance et la revitalisation des centres-villes.

Afin de consolider et d'harmoniser les pratiques, la Fapil a structuré un référentiel commun, AIVS+, associé à une démarche d'auto-évaluation. Ce cadre accompagne les associations dans une dynamique d'amélioration continue et renforce la qualité des services rendus.

Plus d'informations : www.fapil.fr/les-aivs



Nous faisons progresser les politiques publiques par notre plaidoyer

Face à la crise durable du logement et à ses conséquences sur les ménages les plus fragiles, la Fapil agit pour faire évoluer les politiques locales et nationales.

Nous avons structuré notre démarche de plaidoyer grâce à une note de position claire, qui présente le contexte, les enjeux et des recommandations, transformant l'expérience de terrain de nos adhérents en propositions concrètes.

Notre plaidoyer vise à sensibiliser les décideurs politiques et le grand public, notamment à l'occasion des élections, moments structurants pour faire avancer nos causes. Nous mettons à disposition des ressources pour outiller les élus et positionner le logement d'insertion comme un enjeu politique majeur à toutes les échelles. Nous communiquons également au grand public pour renforcer la portée de nos actions et mobiliser un soutien populaire.

Nos recommandations opérationnelles comportent notamment : soutenir le développement de l'intermédiation locative, renforcer les outils de mobilisation du parc privé à vocation sociale, développer la construction et la réhabilitation de logements, et encourager une régulation locale durable du parc locatif via des observatoires de loyers ou des mesures fiscales incitatives.

En structurant ainsi son plaidoyer et en s'engageant dans le débat politique, la Fapil contribue à faire émerger des politiques locales ambitieuses, solidaires et adaptées aux réalités des territoires, tout en renforçant l'impact des initiatives de son réseau associatif.

Notre plaidoyer pour les élections municipales et intercommunales 2026



Notre plaidoyer général



Retrouver notre plaidoyer sur notre site internet www.fapil.fr, menu Publications



Nos adhérents agissent sur le terrain contre le mal-logement

La force de notre réseau est de fédérer des associations qui, sur des territoires aux réalités très diverses, interviennent auprès de tous les ménages en difficulté en proposant des réponses adaptées à chaque situation.

Nos adhérents s'appuient sur la mobilisation des élus et de leurs partenaires locaux, ainsi que sur leur connaissance fine du terrain pour apporter des solutions durables aux personnes fragilisées.

Nos associations mobilisent plusieurs leviers pour lutter contre le mal-logement :

- conseiller et informer les personnes rencontrant des difficultés liées au logement ;
- développer une offre de logements de qualité et à très bas loyer, grâce à la production en maîtrise d'ouvrage d'insertion et à la mobilisation du parc privé ;
- gérer ces logements dans une logique d'insertion sociale ;
- assurer un accompagnement personnalisé des ménages, en fonction de leurs besoins et de leurs demandes.



En 5 ans, le nombre d'associations adhérentes a progressé de **7%**.



« Nos associations agissent au plus près des ménages en difficulté. Elles transforment l'expertise du terrain en actions concrètes pour garantir un logement digne et un accompagnement adapté. C'est cette capacité à allier présence locale, mobilisation collective et solutions durables qui fait la force de notre réseau et qui nous permet d'œuvrer en faveur d'un Droit au logement effectif et de répondre efficacement aux défis du mal-logement. » **Camille Régis, Déléguée générale**

Agir pour le droit au logement

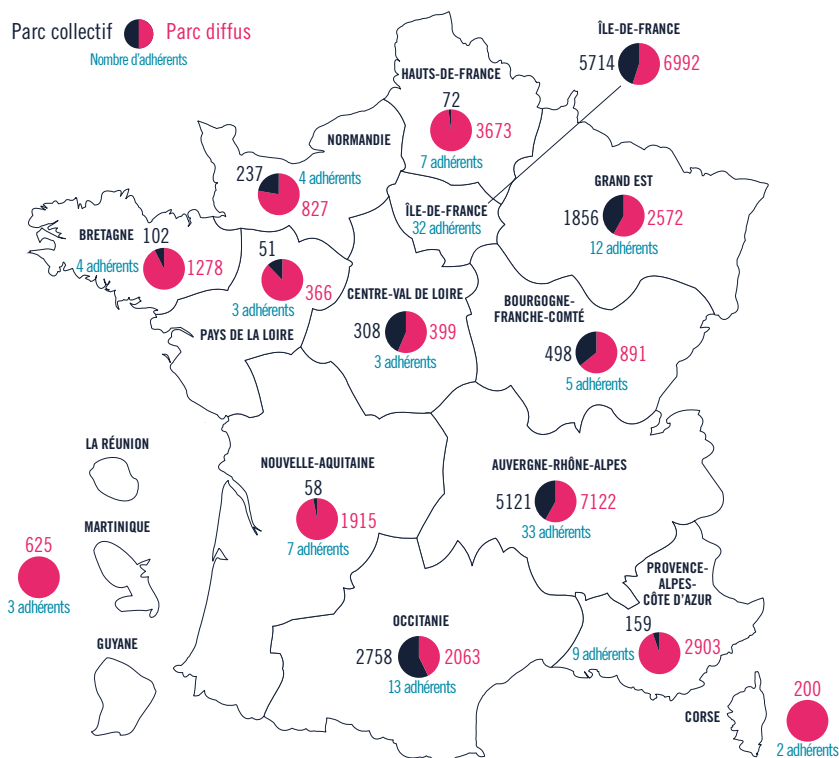
Convaincus que le logement est un droit fondamental et un levier essentiel pour vivre ensemble, nos associations participent activement aux politiques publiques. Elles s'appuient sur l'expérience de terrain et sur l'observation fine des réalités locales pour promouvoir le droit au logement sur l'ensemble du territoire.

Faire vivre le Logement d'abord

Les associations de la Fapil mettent en œuvre les principes du Logement d'abord depuis plus de 35 ans, en favorisant un accès direct et rapide à un logement pérenne, sans passer par des étapes d'hébergement prolongées. Le logement constitue ainsi le point de départ du parcours d'insertion. Il permet de stabiliser les situations, de faciliter l'accès aux droits et de reconstruire des trajectoires de vie.

Agir avec les ménages

Nos adhérents travaillent main dans la main avec les ménages pour identifier des solutions concrètes et adaptées. En retrouvant autonomie et choix dans leur logement, ces personnes peuvent faire valoir leurs droits et construire leur projet de vie.





Nous informons de leurs droits 78 000 ménages

Nos adhérents œuvrent aux côtés des personnes en les informant sur leurs droits, en les accompagnant dans leur parcours d'insertion et en leur proposant un logement adapté à leur besoin. C'est en accordant une place centrale aux personnes que nous pouvons réellement améliorer leurs conditions de vie et lutter contre l'exclusion

Des solutions de logement adaptées à chaque situation

Sur des territoires très variés, nos associations mettent en œuvre des solutions diversifiées : logements diffus au sein de petits collectifs, logements issus du parc privé, gestion locative sociale et de proximité, etc. Chaque solution, pensée pour favoriser la stabilité et l'insertion sociale des ménages, est adaptée pour des publics ne parvenant pas à se loger dans le parc privé classique.

Accueillir, orienter et accompagner

Qu'ils soient logés ou non par nos associations, les publics bénéficient d'un accompagnement complet et personnalisé : soutien administratif, suivi social et appui dans les démarches. L'accompagnement prend en compte toutes les dimensions de la vie des personnes, afin de renforcer leur autonomie et sécuriser leur parcours.



78 000

ménages informés
de leurs droits



52 000

ménages logés et accompagnés par nos
adhérents pour une insertion durable



« Nos logements d'insertion vont au-delà de l'hébergement : ils accompagnent et structurent concrètement les parcours de vie des ménages. Grâce à un suivi individualisé et un accompagnement adapté à chaque situation, ils favorisent l'insertion sociale et professionnelle. Cette approche fait la différence : elle transforme l'accès au logement en un véritable levier d'autonomie, de stabilité et de citoyenneté. Cette mission est exigeante ; elle mobilise des compétences sociales, juridiques et techniques, et nécessite des moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux. » **Camille Régis, Déléguée générale**

Nos adhérents concentrent leur soutien sur les ménages les plus fragiles :

- **jeunes** : plus d'un tiers ont moins de 30 ans ;
- **personnes seules avec ou sans enfants** : elles représentent près des trois quarts des ménages ;
- **personnes en grande précarité** : près des deux tiers vivent avec les minimas sociaux ou en emploi précaire.

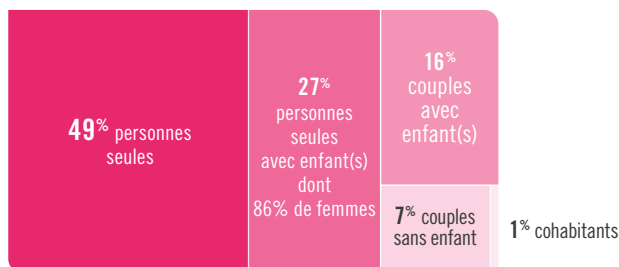


83% des ménages logés, soit 2900, entrés dans un logement en 2025 étaient sans domicile personnel

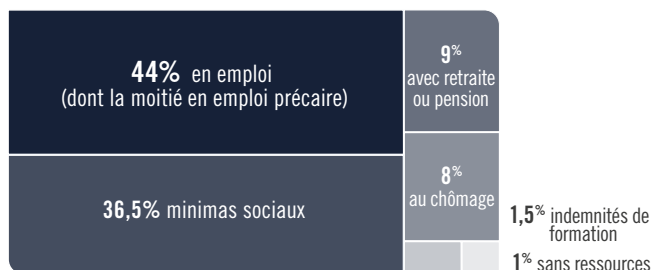


4 ans, c'est la durée moyenne des locations au sein du réseau, soit proche de la moyenne nationale

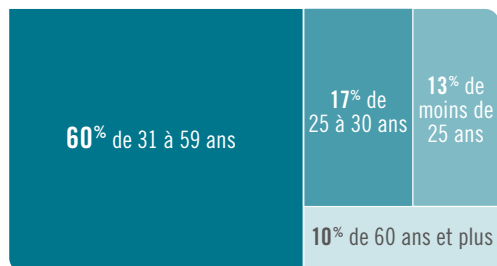
Une grande majorité de personnes seules avec ou sans enfant(s)



Des personnes en situation précaire, en emploi ou aux minima sociaux



Une offre adaptée aux besoins de toutes les générations





Nous gérons 40 000 logements

Nos adhérents proposent des logements de qualité et à très bas niveau de quittance accessibles aux personnes en situation de précarité

Nos adhérents activent deux principaux leviers pour développer le parc social et très social :

1. la mobilisation du parc privé à des fins sociales via l'intermédiation locative ;
2. la production de logements via la Maîtrise d'ouvrage d'insertion.

Mobiliser le parc privé pour l'insertion via l'intermédiation locative

Les associations de la Fapil sont des acteurs majeurs de l'intermédiation locative dans le parc privé et contribuent directement au Plan Logement d'Abord, qui prévoit 30 000 places supplémentaires en IML entre 2023 et 2027. Grâce à leur savoir-faire et à leur travail de sensibilisation auprès des propriétaires, elles mobilisent des logements bien insérés dans les villes et proches des commerces et lieux de vie, là où les ménages en situation de précarité peinent à trouver des solutions adaptées.

Produire des logements via la Maîtrise d'ouvrage d'insertion

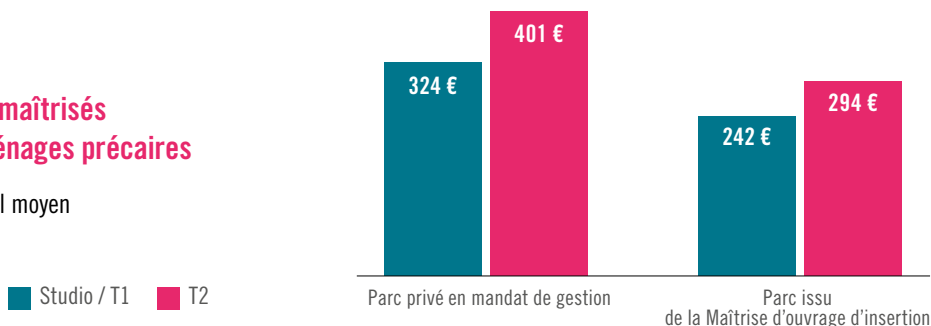
Les organismes de Maîtrise d'ouvrage d'insertion construisent ou réhabilitent des logements pour développer un parc pérenne et de qualité. Pensés pour maîtriser les charges locatives, ces logements proposent des loyers bas, permettant un accès concret au logement pour les ménages en situation de précarité.



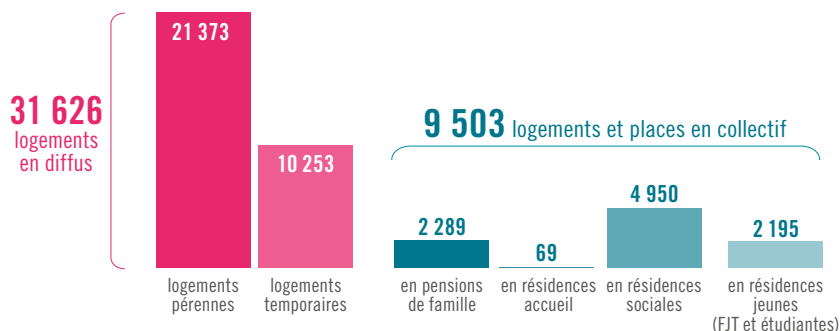
« Nos adhérents doivent pouvoir s'appuyer sur des dispositifs qui facilitent le développement de logements sociaux et très sociaux. Pour mobiliser le parc privé, Loc'Avantages doit être repensé, et le statut du propriétaire bailleur devrait être adapté pour le rendre pleinement dédié aux logements sociaux et favoriser l'intermédiation locative. La production de logements en Maîtrise d'ouvrage d'insertion doit également être soutenue par la mise à disposition de foncier et des aides financières adaptées de la part des différents échelons politiques pour l'investissement mais également pour la gestion du logement. » **Camille Régis, Déléguée générale**

Des loyers maîtrisés pour les ménages précaires

Loyer mensuel moyen



41 129 logements gérés

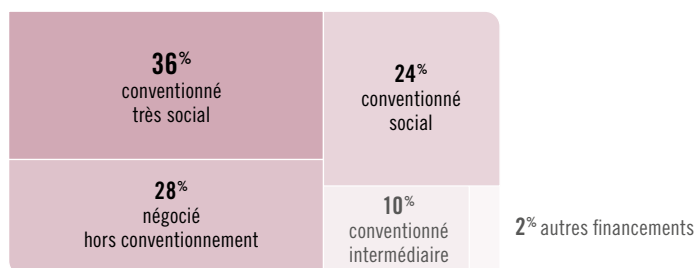


et
7 431 places
en structure
d'hébergement,
foyer ou
autres formes
d'habitat

**Des logements mobilisés
principalement auprès
de propriétaires privés**



**Un parc majoritairement
conventionné et aux
loyers maîtrisés**



**Des typologies
variées pour loger
tout type de publics**





La fédération agit au plus près des territoires grâce à ses délégations régionales



Fapil Auvergne-Rhône-Alpes (Fapil AURA)

La délégation régionale de la Fapil en Auvergne-Rhône-Alpes porte notre action au plus près des adhérents de cette région historique. Elle anime le réseau régional, mène des études sur les enjeux locaux du logement d'insertion et développe des partenariats pour créer un maillage solide de soutien aux associations.



Aujourd'hui, la Fapil AURA réunit 33 associations, dont 11 AIVS® et 5 organismes agréés au titre de la Maîtrise d'ouvrage d'insertion. Soutenue par des partenaires nationaux et locaux comme la DREETS, elle met en œuvre des projets en faveur des ménages précaires de la région.

La délégation accompagne le réseau dans le déploiement de ses métiers : organisation de journées professionnelles et de formation, partage d'expériences innovantes, participation aux événements régionaux et développement d'outils techniques et de communication communs. Elle interpelle également les pouvoirs publics sur les réalités du mal-logement et intervient dans des instances telles que le Comité régional de l'hébergement et de l'habitat (CRHH), en lien avec des partenaires comme le Collectif Logement Rhône (CLR).



Fapil Provence-Alpes-Côte d'Azur (Fapil PACA)

Les associations adhérentes de la Fapil dans la région PACA sont organisées en union régionale pour structurer leurs expertises et leurs actions au niveau local.

La Fapil PACA gère et anime le Fonds régional de sécurisation pour l'intermédiation locative, financé par l'État. Elle siège au CRHH et participe à la coordination des acteurs de la politique territoriale en matière d'hébergement et de logement, ainsi qu'aux travaux visant à faire évoluer les politiques publiques pour mieux répondre aux besoins des ménages précaires.



Des partenariats pour amplifier notre action

Convaincue que la lutte contre le mal-logement exige des coopérations fortes, la Fapil associe d'autres acteurs à ses réflexions et à ses actions pour proposer des solutions à la hauteur des besoins.

Les Acteurs du logement d'insertion (ALI)

Au sein des Acteurs du logement d'insertion, la Fapil agit aux côtés de l'Unafo, de SOLIHA et de l'Unhaj pour porter une vision politique forte du logement d'insertion. Nos quatre fédérations partagent des valeurs communes et des métiers complémentaires et défendent ensemble des propositions concrètes auprès des pouvoirs publics. Elles réalisent également des études de terrain pour éclairer les décisions politiques et organisent des rencontres territoriales afin de s'appuyer directement sur les retours et expériences vécues par les acteurs locaux.

www.logementdinsertion.org



Le Collectif des associations pour le logement (CAL)

Membre de ce collectif regroupant 40 associations engagées dans la lutte contre les exclusions et le soutien au logement et à l'hébergement, la Fapil renforce son action collective et fait entendre des positions partagées et concrètes auprès des décideurs publics.

www.collectif-associations-logement.org



Le collectif ALERTE

La Fapil est également impliquée dans le collectif ALERTE, créé en 1994, qui rassemble 34 fédérations et associations nationales de solidarité engagées dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Il a pour vocation de porter auprès des pouvoirs publics et de l'opinion la parole des personnes en situation de précarité et d'exclusion, et d'influer sur les politiques de solidarité.

www.alerte-exclusions.fr



La FEANTSA

La Fapil est également membre de la Fédération européenne des organisations nationales travaillant avec les sans-abris. Créée en 1989, la FEANTSA rassemble plus de 130 organisations dans 30 pays, permettant à la Fapil d'échanger sur les bonnes pratiques et de participer à la construction de politiques européennes en faveur des personnes sans-abris.

www.feantsa.org



Suivez notre actu !

La Fapil partage son actualité et celle de ses adhérents sur le réseau social LinkedIn. Nous publions également des vidéos mettant en valeur les métiers de nos adhérents ainsi que les replays de webinaires sur notre chaîne YouTube.

Suivez-nous pour être toujours tenus au courant de nos initiatives et actions en faveur du Logement d'abord !

@Fapil   @LaFapil 

Depuis plus de 35 ans, la Fapil réunit des associations qui sont engagées sur le terrain auprès des personnes mal-logées et qui mettent en œuvre les principes du Logement d'abord.

Avec le soutien :



Délégation interministérielle
à l'hébergement et à l'accès
au logement

fapil

Fédération
des Associations
et des Acteurs
pour la Promotion
et l'Insertion par
le Logement

6, avenue du Professeur
André Lemierre
75020 Paris
contact@fapil.fr

www.fapil.fr